

La Croix de Fer

Distance

↔ 8.5
km

Durée

🕒 2h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +359
m

Balisage

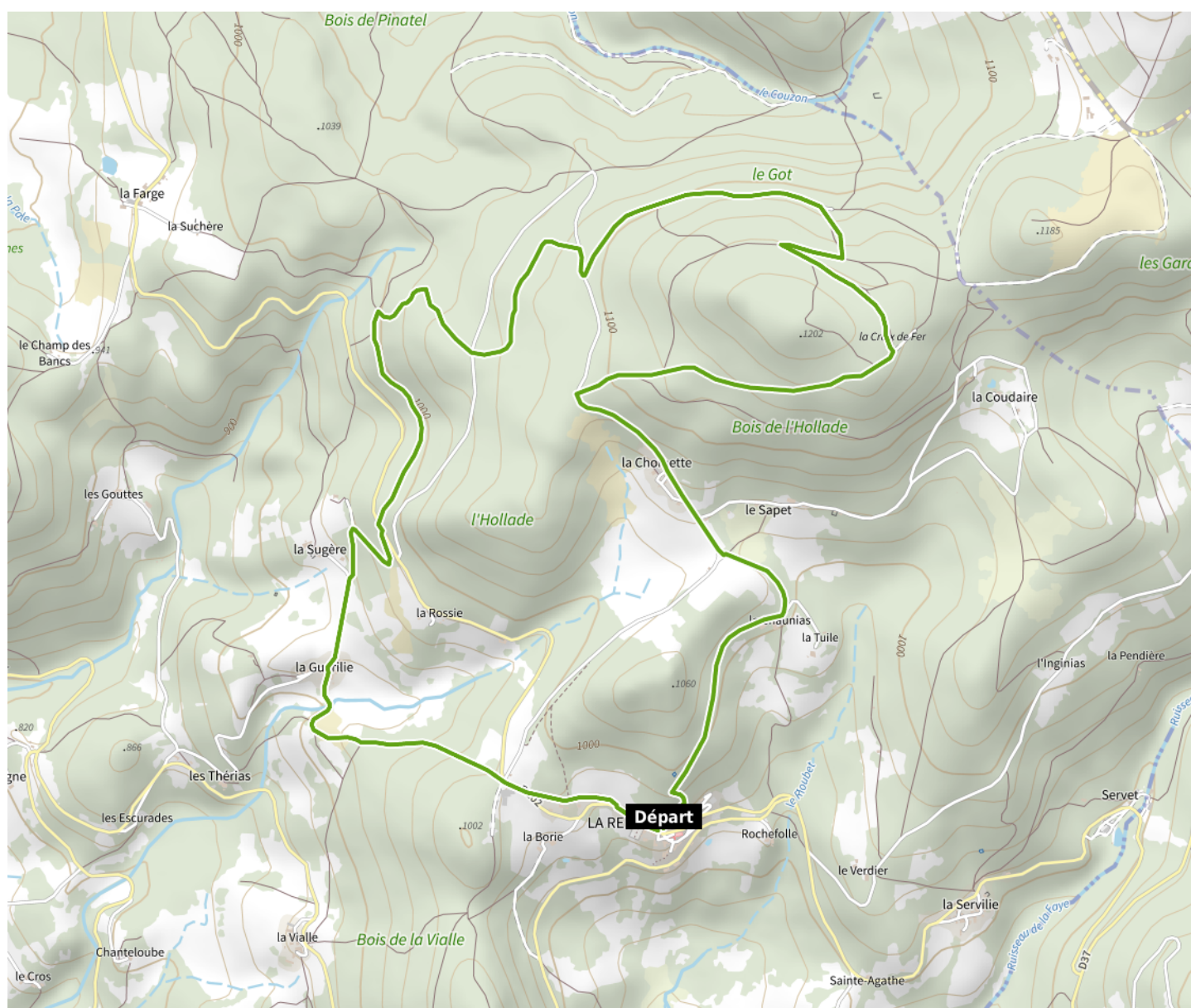
🟡 Jaune

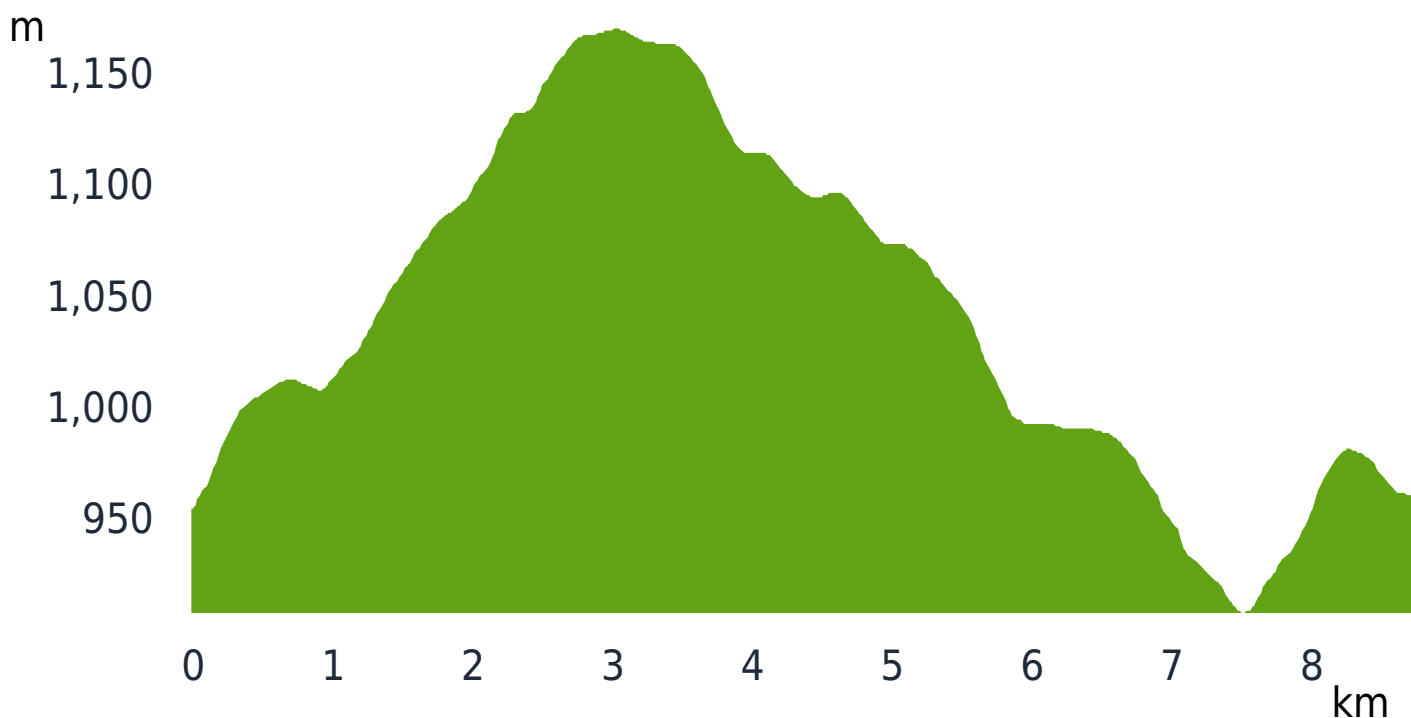


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

La Renaudie

Adresse de départ

Devant l'église
63930 La Renaudie

Accès au point de départ

Depuis Courpière, emprunter la D906 en direction d'Augerolles. Traverser le village pour suivre la D42 en direction de Vollore-Montagne. Au niveau du village du Trévy, bifurquez à droite sur la D41 en direction de La Renaudie.

Description du parcours

Depuis la Renaudie et son église du XIV^e, ce sentier permet de découvrir un dolmen, de magnifiques panoramas sur les alentours, différentes essences d'arbres du Livradois (hêtre, bouleau, frêne, merisier,...) et au printemps, une multitude de fleurs.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Départ de l'église. Monter par la route principale puis, au niveau du lavoir, monter le chemin à droite. Continuer jusqu'à la Chaunias. Emprunter la route à gauche après les maisons. À la croix, poursuivre sur la route en face vers la Chaumette (vue sur la chaîne des Puys et le massif du Sancy). Dans le village, continuer sur la même route (vue sur Pierre-sur-Haute) et la suivre jusqu'à la croix de l'Hollade.

Étape 2 : Prendre le chemin qui monte à droite. À la patte d'oie, continuer sur ce chemin. Passer devant la croix de fer puis, 100 m après, tourner à gauche. Après 500 m, bifurquer complètement à droite. Au bout de 250 m, tourner à gauche. Dans la clairière, suivre la piste sur la gauche. À la route, la prendre à droite sur 80 m puis emprunter le premier sentier à gauche. Le suivre dans les bois et rejoindre de nouveau la route.

Étape 3 : Traverser celle-ci et prendre en face. Suivre toujours le chemin empierré. Au croisement, prendre le chemin de gauche et rejoindre de nouveau une route (vue sur la chaîne des Puys et le massif du Sancy). Emprunter la petite route qui descend en face et la suivre jusqu'au hameau de la Guérlie.

Étape 4 : Dans le village, passer à gauche de la croix et continuer tout droit. À la croix, prendre à gauche et garder toujours ce même chemin qui monte jusqu'à la D 102. Prendre la route en face et, 20 m plus loin, à la patte d'oie, partir légèrement à gauche. Rejoindre de nouveau la D 102. La suivre tout droit, longer le cimetière et revenir au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.